



Vidéos de moi nue sur internet

Par **GBgisou**, le **26/08/2013** à **03:02**

Bonjour.

Alors voilà je suis une fille, je suis mineure, j'ai fais des vidéos de moi nues, destiné pour une personne, et elles se retrouvent maintenant sur internet. Je sais qu'on ne peut pas les supprimer. Mais la personne qui les a (que je ne connais pas), m'a piraté mon Facebook, mon Twitter, et a balancer les vidéos sur les deux, j'ai réussis a fermer les deux comptes, mais des gens ont enregistré les vidéos et s'amuse a les faire tourner dans toute la France, grâce au réseaux sociaux.

J'ai appelé le commissariat pour avoir des renseignements, ils m'ont dit que ça ne servait à rien, que je n'aurais pas dut faire ça dès le début. Or sur le coup je n'ai pas réalisé.

Je ne sais pas comment faire pour que ça s'arrête.

J'ai peur que ma famille tombe dessus, et certains de mes amies proches.

Par **amajuris**, le **26/08/2013** à **09:45**

bjr,

quand on fait de genre de vidéos surtout en étant mineur généralement elle ne sont pas destinées à rester dans un placard et elles se retrouvent rapidement sur internet.

il était arrivé la même chose à une championne française de natation mais elle était majeure.

j'espère que vous connaissez la personne à qui vous avez remises ces vidéos et contre qui vous pourriez porter plainte avec vos parents(pour quel motif ?)

mais maintenant c'est trop tard et techniquement c'est impossible à arrêter.

cdt

Par **GBgisou**, le **26/08/2013 à 23:32**

Bonsoir.

La personne pour laquelle était destiné les photos n'est au courant de rien, quelqu'un m'a piraté et a tout trouvé. Je ne peux donc pas porté plainte...

Par **xavlaw**, le **08/09/2013 à 16:26**

Cela semble effectivement techniquement et juridiquement impossible. Vous pourriez uniquement, au cas par cas, et pour les seuls sites français demander à ce que la vidéo compromettante portant atteinte à l'intimité de votre vie privée soit supprimée. Travail de Romain... Cordialement

Par **marcnl06**, le **08/09/2013 à 17:47**

Bonjour,

Désolé,mais on a là l'exemple type du "lavage de cerveau" organisé par les médias et cette société moderne...

Pauvre France.

Cdt.

Par **Lag0**, le **08/09/2013 à 18:41**

Bonjour marcnl06,

Pourriez-vous développer SVP ? De quel "lavage de cerveau" parlez-vous dans le cas de cette discussion ?

Par **marcnl06**, le **10/09/2013 à 18:41**

Bonsoir à tous,

Je pense que l'intéressée a compris...à ses dépens hélas.

Les doigts des jeunes(sur les claviers)sont plus rapides que les cerveaux .

Cordialement,